

Plans d'épargne et prévoyance vieillesse

Travailler toute sa vie au même endroit, et a fortiori pour une même entreprise, est aujourd'hui rarissime. Devenus inévitables, les changements d'emploi successifs ont des conséquences sur la prévoyance.

En fait, les régimes de retraite implantés dans les pays industrialisés subissent d'importantes pressions. Quant aux pays émergents, ils ne sont pas des modèles de stabilité économique. De plus, les besoins en matière de prévoyance évoluent au cours de la vie. Alors comment disposer, aujourd'hui comme demain, de moyens financiers adéquats? Les solutions d'ASN vous garantissent non seulement une couverture individuelle des risques mais également des possibilités de constituer un patrimoine sur le long terme.

Accent sur la sécurité: l'assurance vie classique

Avec une assurance vie classique, vous bénéficiez d'un taux d'intérêt garanti. Vous connaissez ainsi, même en période d'instabilité, les prestations qui seront versées à l'échéance ou en cas de décès. De plus, vous pouvez tirer un bénéfice supplémentaire grâce à la participation aux excédents réalisés par la compagnie d'assurance.

Accent sur la participation aux marchés: l'assurance vie en unités de compte

Avec un tel contrat, vous décidez précisément où placer votre capital épargne. Vous avez le choix entre des fonds en actions ou en obligations, des fonds en instruments du marché monétaire, des fonds mixtes ainsi que des portefeuilles gérés par des banques, des établissements financiers et des compagnies d'assurances de premier ordre. Un bon rendement de vos placements accroît votre patrimoine et, par conséquent, élève le niveau des prestations futures.

Sécurité financière à vie: la rente de vieillesse

Une rente de vieillesse financée individuellement complète la prévoyance d'Etat et/ou professionnelle. Elle vous permet, une fois à la retraite, de continuer à bénéficier des avantages liés à votre réussite professionnelle, sans avoir à vous soucier de la gestion de vos placements. La transformation de votre épargne privée en une rente de vieillesse vous donne toute latitude pour réaliser vos projets quand bon vous semble. Placement particulièrement sûr, la rente de vieillesse est un moyen judicieux de diversifier vos placements.

Des solutions souples

Ces trois solutions vous laissent le choix entre des versements uniques, par exemple pour le placement d'une prime de fin d'année, et des primes annuelles. L'investissement peut être réalisé dans les principales devises. En outre, avec une assurance vie classique ou un contrat d'assurance vie en unités de compte, vous pouvez élargir votre prévoyance à la couverture en cas de décès en faveur de vos proches.



ASN AG □

e-Mail: info@asn.ch □

Internet: www.asn.ch